

**Motion de MM. Roger Deneys, Alain Marquet, François Sottas et Christian Zaugg:
«Pour une rue des Deux-Ponts digne du troisième millénaire!»**

(renvoyée à la commission de l'aménagement et de l'environnement par
le Conseil municipal lors de la séance du 4 mars 2002)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que la rue des Deux-Ponts ressemble plus aujourd'hui à une autoroute qu'à un axe urbain digne de ce nom;
- que les trottoirs y sont notablement trop étroits, notamment aux arrêts de bus des Transports publics genevois;
- que cet axe est emprunté par les transports publics, que ce soit pour les lignes régulières ou l'accès au dépôt de la Jonction;
- que les transports publics ne bénéficient pas de voies de circulation réservées sur cet axe, alors même que le trafic automobile gêne considérablement l'exploitation de ces véhicules;
- que des cyclistes et des piétons risquent quotidiennement leur vie en fréquentant cette rue où les voitures roulent beaucoup trop vite;
- l'absence généralisée de mesures de police pour faire respecter les lois en vigueur,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à réaliser dans les plus brefs délais un projet d'aménagement de la rue des Deux-Ponts comprenant:

- des voies pour les transports publics, autorisées aux cyclistes;
- des trottoirs plus larges;
- des aménagements facilitant le respect des limitations de vitesse en vigueur dans les localités.